



Accident non assurée victime

Par **Yashiro**, le **22/06/2019** à **19:15**

Bonjour, le 31 mai 2019 une jeune femme m'est rentrée dans ma voiture en sence inverse après une intersection, sauf que ce jour là je n'étais pas assurer , elle est ensuite venue me voir en face pour me dire qu'elle était désoler qu'elle n'avait pas fait attention. Mais depuis elle nies les faits malgré les traces de pneus de des Témoins disant qu'elle n'était pas dans sa voie en ce qui me concerne je n'étais pas en tord et m'a voiture est morte j'étais bien à ma place les gendarmes et la police l'on bien vue suite aux traces de mes pneus et où sa voiture a été arrêté de plus je pense qu'elle était au téléphone je souhaiterais savoir qu'elle sont les recours possibles s'il vous plaît car n'ayant jamais eu ce genre de situation au paravent de plus j'étais partie ce jour là pour justement faire rassurer ma voiture. Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Par **Chaber**, le **22/06/2019** à **19:41**

bonjour

Vous auriez dû quand même faire un constat amiable lors de l'accident. Recueillez les témoignages avec photos à l'appui si nécessaire.

Il faudra vous débrouiller seule face à l'assureur adverse si vous avez les témoignages précisant que vous étiez dans votre couloir de circulation

Vous faites faire un devis que vous lui réclamerez par LRAR

Par **Yashiro**, le **22/06/2019** à **19:44**

Le soucis c'est que quand j'ai poser la question aux policiers et gendarmes ils m'ont fit que cela ne servait à rien de prendre des photos mais on autoriser la jeune femme à en faire.... De plus ils m'ont dit que c'était du 50 /50 car après l'intersection la ou sa c'est passer la voix n'était pas délimiter...